



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

FAITS SAILLANTS

DU RAPPORT FINANCIER 2023

Chères citoyennes,
Chers citoyens.

Je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2023 de la Localité de Radisson, tel qu'audité par la « Raymond Chabot Grant Thornton » et ce, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et ville*. Ce rapport vous offre une vision détaillée de la santé financière de notre Localité, reflétant notre engagement à la transparence, la rigueur et la responsabilité.

Néanmoins, il est essentiel de reconnaître les défis auxquels nous sommes confrontés depuis la fin de la COVID. Les feux de forêt, les fluctuations économiques et les pressions budgétaires externes continuent de présenter des défis, mais les membres de votre conseil de la Localité demeurent résolus à naviguer avec prudence et responsabilité financière.

Pour plus d'information, je vous invite à consulter le site internet de la Localité, vous y trouverez les états financiers consolidés au 31 décembre 2023, onglets :

- Localité de Radisson
 - Administration
 - Contrats municipaux et finances

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2023 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 4 187 603 \$. Les différentes charges de la localité (dépenses) ont totalisé 3 671 033 \$ et une conciliation à des fins fiscales totalisant 516 570 \$ laissant ainsi un surplus d'exercice de 833 904 \$.

Or, tenant compte des différents éléments de conciliation (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.) les états financiers indiquent que la localité réalisé en 2023 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus libre) de 852 504 \$.

Revenus de fonctionnement	4 187 603 \$
Charges (dépenses)	<u>(3 671 033 \$)</u>
Excédent avant conciliation fiscale	135 934 \$
Conciliation à des fins fiscales	<u>516 570 \$</u>
Excédents de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales (affecté et non affecté)	<u><u>652 504 \$</u></u>

EXPLICATION DU SURPLUS

À la suite d'une gestion rigoureuse des finances publiques, l'obtention de subventions supplémentaires ou imprévues au budget 2023, l'acceptation du ministère de sécurité publique de la totalité des montants réclamé par la Localité relatif à l'évacuation des personnes de Radisson en raison des feux des forêts, ainsi que dans le cadre du Projet d'atténuation des risques liés aux feux de forêt, la localité a pu dégager un surplus d'exercice qui fut affecté à différentes réserves financières dans le but de maintenir les taux de taxes à leur plus bas niveau lors de travaux d'entretien ou d'investissements futurs.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2023 ont été vérifiés par la firme « Raymond Chabot Grant Thornton », en date du 17 juin 2024. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Localité de Radisson.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans son rapport d'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Localité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

Voici quelques-uns des investissements en immobilisation réalisés en 2023 :

- Mise aux normes - Usine de filtration (Rechange de l'ozonateur, membrane de filtration, sécheur réfrigérant, pompe....)
- Travaux de mise aux normes à la station de surpression d'eau potable
- L'achat et l'installation d'une génératrice d'urgence - Station de surpression
- Travaux au LEET : broyage de bois, Travaux d'excavation de tranchée au (LEET),
- Achat tracteur à chenilles (bulldozer)
- Réfection du bloc sanitaire du camping
- Nettoyage de conduites pluviales
- Etc...

En résumé, la Localité a fait tous les efforts possibles de s'acquitter de ses obligations de maintien et de renouvellement de ses infrastructures, et ce, sans compromettre la capacité financière des générations futures. La Localité est toujours à l'affût des programmes d'aide financière qui peuvent l'aider dans la réalisation de ses projets afin de maintenir le fardeau fiscal à son plus bas niveau.

La Localité souhaite que les informations présentées dans ce document offrent aux citoyens une meilleure connaissance du rapport financier de la Localité. Comme la transparence des données financières revêt un caractère important pour le conseil, nous vous invitons à communiquer avec l'administration pour toute information additionnelle.

Je remercie les membres du conseil municipal et les gestionnaires pour le travail qu'ils abattent, leur rigueur et leur contribution pour bien servir nos citoyens et pour atteindre les objectifs de notre organisation.

Le Président du conseil local
Sébastien Lebrun

- Ce document a été présenté lors de la séance régulière du conseil local tenue le 7 août 2024.